

PROTOCOLE SANITAIRE DEPARTEMENTAUX DE CROSS 2021

En raison de la crise sanitaire du Covid 19, les mesures générales d'organisation sont applicables dans le respect des directives existantes sur la distanciation physique et les comportements adaptés en matière sanitaire.

L'organisation demandera donc aux participants, publics et bénévoles de respecter les consignes nationales.

- Port du masque pour tous sauf pour les coureurs au moment de l'échauffement et pendant la course
- Organisations des flux de circulation afin d'éviter les rassemblements
- Mise en place de signalétiques pédagogiques rappelant les bons comportements
- Adaptation des services proposés aux coureurs et au public
- Bénévoles sensibilisés aux règles sanitaires.

Inscriptions et remise des dossards :

- **Pas d'inscription sur place.** Les inscriptions en ligne seront faites sur le site manche.athle.com.
- Les dossards seront rangés dans une enveloppe par clubs. La personne désignée devant retirer cette enveloppe inscrira ses coordonnées (Nom, Prénom, Téléphone) sur un formulaire.
- Sens de circulation avec une entrée et une sortie obligatoire.
- Le port du masque sera obligatoire pendant le protocole de retrait de dossard avec mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Zone départ :

- Le **port du masque sera obligatoire** jusqu'au moment du départ
- Du gel hydroalcoolique sera proposé à l'entrée de cette zone de départ.

Parcours :

- Les bénévoles ainsi que le public présents sur l'ensemble du parcours devront porter un masque et respecter le sens de circulation proposé.

Zone d'arrivée :

- Une fois la ligne d'arrivée franchie, **le masque sera exigé.**
- Il y aura un sens de circulation après l'arrivée afin de fluidifier la sortie des coureurs de la zone d'arrivée.
- Le public ne sera pas autorisé dans cette zone

Remise de prix :

- Le masque sera obligatoire sur le podium avec utilisation de gel hydroalcoolique.

- Le protocole de remise de prix sera réduit. Seules 3 personnes pourront être récompensées en même temps.
- Pour les classements par équipes, la remise des récompenses sera limitée à une seule personne par club.

ANNEXE 1

CHARTRE DU COUREUR - ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'événement (.... à **personnaliser**), je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouverts ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remet après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- Respecter et laisser les lieux publics propres
- Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 7 jours.

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

Nom, prénom
Date et Signature

